A droite: vue du quai de la Boverie. Angle Sud-Ouest. En avantplan, la dérivation de la Meuse et le pont de Longdoz.

Le Hein noz, ferrier 1967, p



ARCHITECTE; JEAN POSKIN

Le nom du grand écrivain liégeois fut choisi après qu'il eût donné, lui-même l'autorisation nécessaire, en souvenir du quartier où il est né et où il habita pendant de nombreuses années.





La photo des lieux avant les travaux, montre combien cet angle aigu et irrégulier était mal placé entre une rue commerçante et un quai de circulation; une station d'essence, active, occupait la majeure partie du terrain dont le fond s'appuyait contre deux pignons mitoyens de 5 et 10 étages.

Les exigences des occupants étaient telles qu'il n'était possible de les satisfaire que par un nombre important de nouvelles surfaces.

Les différentes instances administratives acceptèrent à titre exceptionnel (étant donné les circonstances) un projet en hauteur.

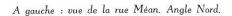
Les photos montrent une réalisation en voie d'achèvement donnant à ce quartier de Liège une personnalité d'exception. En outre 80 familles bénéficient, près du centre commercial, de vues remarquables dans une orientation très ensoleillée.

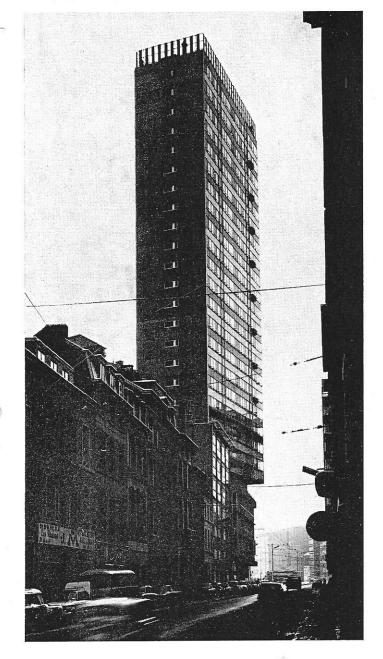
*

L'ensemble de la résidence « Simenon » se divise verticalement en deux grands secteurs :

Le « Socle », comprenant le rez de chaussée et trois étages de bureaux, épouse l'alignement des voiries comme l'exigeaient les autorisations de bâtir.

Ci-contre : la situation, existant avant les constructions, démontre les raisons pour lesquelles la forme trapézoïdale a dû être maintenue pour les quatre premiers niveaux.





L'immeuble résidentiel proprement dit, dégagé des servitudes d'alignement et étudié sur un plan libre et régulier, s'élève sur 20 étages.

Entre la partie « Résidentielle » et le « Socle » se trouve « l'étage technique », comprenant le chauffage central et divers locaux pour compteurs, canalisations etc.

L'OSSATURE

Entièrement en béton armé avec colonnes frêtées par tubes métalliques apparents sur les 4 premiers niveaux et reposant sur pieux forés *Franki*.

L'immeuble Résidentiel en béton armé est supporté par des colonnes carrées et des voiles de béton armé formant contreventement et ceinturé à chaque niveau par les allèges des fenêtres formant poutre.

Les études de béton armé ont été confiées à l'Ingénieur Jacques de Liège, sous contrôle Seco.

LES FAÇADES

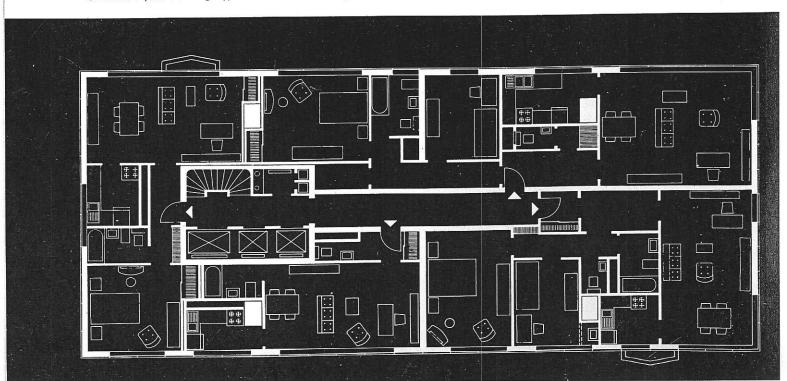
L'idée qui présida aux recherches esthétiques prévoyait un ensemble très léger, s'élevant d'un jet et affirmant un parti technique très différencié des immeubles voisins de taille plus modeste.

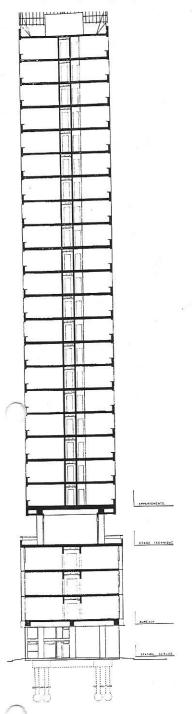
Afin d'augmenter encore cette légèreté, le « Socle » fut réalisé en béton brut de décoffrage et bouchardé, dont les tonalités s'harmonisaient avec le voisinage. La « Tour » au contraire possède une façade totalement en verre et aluminium modulé.

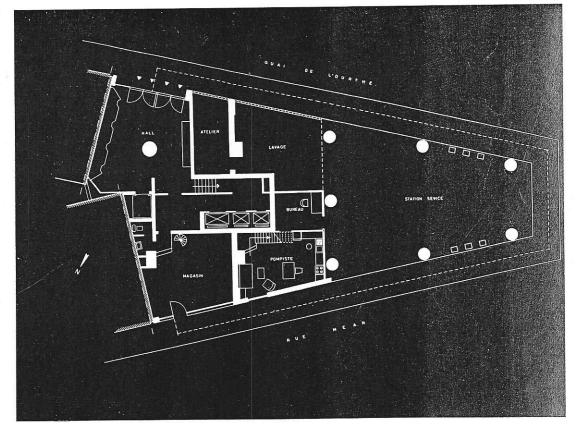
L'isolation thermique est réalisée par vide d'air, papiers spéciaux et *Heraklith*. Vitrages doubles pour les fenêtres.

Les allèges, alternativement blanc opalin et noir, sont en verre émaillé rehaussé de l'éclat lumineux des lisses d'aluminium.

Ci-dessous : plan d'un étage type de la résidence « Georges Simenon ».







Plan du rez-de-chaussée.

L'INTERIEUR

Toutes les pièces des appartements, y compris les cuisines, donnent largement vers l'extérieur et procurent un maximum d'éclairement.

Chauffage individuel au gaz. Tapis plain recouvrant les sols de toutes les pièces, cuisines et bains exceptés.

Les canalisations sont distribuées horizontalement dans un faux-plafond ajouré. Elles sont visitables dans le couloir central, à chaque niveau d'accès et dans les halls de chaque logement.

A gauche : coupe transversale.

A droite : vue de la façade Sud-Est depuis le pont de Longdoz.

Ci-dessous : plan des étages deux et trois.

